

Participation à l'action « J'aime les AMPHIBIENS ! »



L'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) est une organisation non gouvernementale, indépendante et sans but lucratif. Elle est agréée par l'État au titre de la protection de l'environnement et est reconnue d'utilité publique.

Depuis plus de 30 ans, l'ASPAS mène des campagnes d'information pour sensibiliser, mobiliser l'opinion publique et interpeller les élus. Avec plus de 3 000 procédures engagées devant les tribunaux, elle se bat pour l'application du droit de l'environnement, la protection et le respect des animaux sauvages, la réhabilitation des animaux dits « nuisibles », la protection du loup, contre les abus de la chasse...

Dans le cadre de son action pour la connaissance et la protection des amphibiens en France, l'ASPAS propose une exposition destinée aux enfants, à tous les enseignants et autres acteurs de l'éducation à l'environnement qui en font la demande.

Composée de 9 panneaux (60 x 40 cm), cette exposition, spécialement pensée pour un jeune public, présente les amphibiens, leur biologie, leurs habitudes alimentaires, leur cycle de vie... afin de donner une information claire, juste et impartiale sur ces petits vertébrés.

Un kit complet vous sera gratuitement adressé, en remplissant le bon de commande ci-joint.

International et DOM-TOM : une participation aux frais de port sera demandée. Contactez-nous.

Composition du Kit :

Pour l'enseignant ou animateur :

- Une exposition de 9 panneaux (60 x 40 cm)
- Un dépliant amphibiens destiné aux adultes « *Comment protéger nos amphibiens* »
- Deux numéros spéciaux des magazines *Salamandre* et *Salamandre Junior* sur les amphibiens
- Le miniguide « *Les amphibiens* » de la *Salamandre*

Pour chaque enfant :

- Un dépliant « *J'aime les AMPHIBIENS !* » participatif.

Sur chaque dépliant, un volet vierge est réservé à la création d'une belle histoire ou d'un dessin d'amphibiens.

Les enfants ayant participé à l'action se verront remettre un autocollant « *J'aime les AMPHIBIENS, je les protège avec l'ASPAS* » par l'enseignant en guise de récompense, mais seulement une fois les chefs d'oeuvre achevés ! Les enseignants ou animateurs peuvent centraliser les créations et toutes les expédier dans un même courrier adressé à l'ASPAS.

Une fois l'exposition utilisée : faites-en profiter un(e) collègue. Les amphibiens vous disent « merci » !





Bon de commande « J'aime les AMPHIBIENS ! »

Cadre réservé à l'ASPAS (ne rien inscrire)

Nom et prénom du responsable : _____

Fonction : _____

Comment avez-vous connu notre campagne ? _____

Nom de l'établissement, association... : _____

Adresse de livraison : _____

Code postal : Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Je soussigné(e) _____ souhaite participer à la campagne « *J'aime les AMPHIBIENS !* » de l'ASPAS et désire recevoir _____ kit(s) organisateur, et _____ exemplaires du dépliant et de l'autocollant « *J'aime les AMPHIBIENS !* » pour les enfants de ma classe ou de mon groupe.

